



Commune de HOUYET

**PERMIS D'ENVIRONNEMENT Classe 2
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Annexe X (AGW 04/07/2002)**

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une **enquête publique est ouverte**, relative à une demande de permis d'environnement de classe 2 (ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT (ARTICLE 65) ET DEL'ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT WALLON DU 04 JUILLET 2002 RELATIF A LA PROCEDURE ET A DIVERSES MESURES D'EXECUTION DU DECRET SUSVISE (ARTICLES 95 BIS A 95 DECIES)).

L'auteur de la demande est l'INASEP Scrl dont les bureaux sont sis rue des Viaux, 1 b à 5100 NAMUR/NANINNE.

Concerne : la station d'épuration collective des eaux usées résiduaires situé rue de Vêves à 5561 CELLES.

Objectif : modifier les conditions d'exploitation relatives à la station d'épuration collective des eaux usées résiduaires.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 26/08/2018 à 9h00.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date de clôture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
19/08/2019	26/08/2019	09/09/2019	Administration Communale Rue Saint-Roch 15 5560 HOUYET 09/09/2019 à 11h30	Collège Communal Rue Saint-Roch, 15 5560 HOUYET urbanisme@houyet.be

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue St Roch 15 à 5560 HOUYET

- les jours ouvrables les lundi mardi jeudi vendredi de 9H à 12H **les après-midi sur rendez-vous** ; le mercredi de 9H à 12H et de 14H à 16H ;
- le samedi 07 septembre 2019 de 9h30 à 12H **SUR RENDEZ-VOUS pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Sabine VAN PETEGHEM** téléphone : 082-67.69.67 mail : urbanisme@houyet.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue St Roch 15 à 5560 HOUYET
- télécopie au numéro : 082-66.60.11
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@houyet.be ou Sabine.vanpeteghem@houyet.be
- remises à Mme Sabine VAN PETEGHEM

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : (Réf. P.ENV/CL2/01-2019)

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès :

- de la commune de Houyet – service environnement : 082/67.69.78 – urbanisme@houyet.be
- du Département des Permis et Autorisations de la DGARNE, Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR au 081-71.53.00 - rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Sabine VAN PETEGHEM ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue st Roch 15 à 5560 HOUYET le 09 septembre 2019 à 11h30.

A HOUYET le 14 août 2019.


Le Directrice Générale, ff
Sabine SCAILLET.

Pour le Collège :




La Bourgmestre,
Héliène LEBRUN.